



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

FEJ

FONDS
D'EXPERIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



au plus près des citoyens
sur tous les territoires de vie

FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ)

APPEL A PROJETS « ESSAIMAGE »

PLATEFORMES REGIONALES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES

Le dossier complet est à déposer le 30 avril 2015 minuit au plus tard. Délai de rigueur. Sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>, rubrique « déposer un projet »

Le dossier complet devra être déposé en format zip ; il comprend ce document (en « .doc » ou « .pdf »), et deux annexes : l'une relative au public bénéficiaire, à remettre en Excel, et la seconde constituant son annexe budgétaire, à remettre en Excel également.

Quelques rappels relatifs au remplissage de ce dossier :

- **Tout dossier transmis hors délai est considéré comme irrecevable.** Tout report dans les délais de clôture est signalé sur le site internet.
- **L'organisme public ou privé qui dépose un dossier de demande de subvention doit s'assurer qu'il peut recevoir une subvention d'Etat.**
- **Ce formulaire est obligatoire.** Hormis le formulaire de dépôt proposé par le FEJ aucun autre type de dossier ne sera accepté. **Tous les items doivent être renseignés, le plus précisément possible.** Un dossier **incomplet** ou trop succinct expose l'organisme demandeur à voir sa demande rejetée.
- **L'attestation sur l'honneur (dernière page de ce document) est obligatoire.** Elle permet au représentant légal de l'organisme dépositaire du projet de certifier exactes et sincères les informations du dossier.
- **Un recours à un cofinancement est indispensable.** Le FEJ ne prend en charge que 60 % des coûts de l'expérimentation.

Note préliminaire :

Le FEJ a soutenu 17 expérimentations en matière de mobilité internationale des jeunes, 14 issues d'un premier appel à projets portant sur la mobilité des jeunes ayant le moins d'opportunité, 3 autres réalisées dans le cadre d'un appel à projets spécifique aux territoires des outre-mer.

La mise en œuvre de ces projets et les évaluations réalisées ont permis de tirer nombre d'enseignements constituant une base de travail dans une logique d'essaimage.

- **Des enseignements sur la gouvernance :** le niveau régional apparaît comme le plus pertinent pour permettre une réelle coordination de tous les acteurs concernés par la mobilité internationale ; les niveaux infra associés aux actions mises en œuvre permettent de toucher un maximum de jeunes aux profils différenciés ; la coordination des différents champs de la mobilité internationale (éducation non-formelle, formelle, formation professionnelle) permet aux jeunes de construire de véritables parcours de mobilité ;
- **Des enseignements sur l'accompagnement des jeunes :** un accompagnement spécifique en fonction du profil des jeunes est nécessaire ; une sensibilisation à la mobilité internationale des encadrants de jeunesse (animateurs, enseignants, éducateurs) permet un meilleur accompagnement des jeunes ;
- **De nouveaux approfondissements possibles :** la communication entre pairs, par exemple, est une réelle plus-value dans le rayonnement des expériences de mobilité auprès des jeunes, tout particulièrement ceux qui en sont le plus éloignés.

Les évaluations ont permis par ailleurs d'analyser plus finement les conditions de fonctionnement de partenariats efficaces pour élargir et rendre visible l'offre de mobilité à l'échelle régionale.

Les enseignements des expérimentations ainsi menées, devront être pris en compte par les candidats dans le cadre du présent appel à projets qui a vocation à essayer les meilleures pratiques.

Le document capitalisant les premiers enseignements est sur :

http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/FEJ_note_premiers_resultats_mobilite_internationale_aout_2013.pdf

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Nom (*association/structure*) : **Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire des Pays de la Loire**

Sigle : **CRAJEP**

Type de structure (*établissement public, association, collectivité territoriale, etc.*) :

Numéro SIRET : 503 630 097 00015

Adresse du siège :

37 rue de la Tour d'Auvergne

44200 Nantes

Adresse de correspondance, *si différente* :

15 bis allée du Commandant Charcot

44 000 Nantes

Téléphone professionnel : 06 74 48 29 16 / 02 51 86 02 63

Courriel professionnel: coordination@crajep-pdl.org

Adresse site internet : <https://www.crajep-pdl.org>

Identification du responsable de la structure qui porte le projet (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : BALRY

Prénom : Régis

Fonction : Président

Téléphone fixe :

Téléphone portable : 06 71 42 31 04

Courriel : r.balry@cemea-pdll.org

Identification de la personne qui pilote le projet (référent opérationnel) :

Nom : Touron

Prénom : Laurent

Fonction : Coordinateur

Téléphone fixe : 02 51 86 02 63

Téléphone portable : 06 74 48 29 16

Courriel : coordination@crajep-pdl.org

Informations complémentaires sur la structure :

Pour les structures associatives date de la création de la structure :30/08/1994

Montant du budget annuel de la structure pour l'exercice N -1 : 177 197,73 €

Nombre de salariés : 1 dont équivalents temps plein (ETP) : 1

Avez-vous déjà été subventionné par le FEJ ? Non

Si oui, précisez sur quel appel à projets :

2. DESCRIPTION DU PROJET

THEMATIQUE DU PROJET

Le projet peut porter sur un ou plusieurs axes	<i>Cochez les cases correspondantes</i>
AXE 1 : INFORMER LES JEUNES, LES ENCADRANTS DE JEUNESSE ET LES RESPONSABLES OU ÉLUS DE STRUCTURES	x
AXE 2 : FORMER LES ENCADRANTS DE JEUNESSE	x
AXE 3 : ACCOMPAGNER LES JEUNES	x

DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

Titre du projet :

L'expérience interculturelle et solidaire comme tremplin vers l'autonomie et la citoyenneté

Résumé du projet, en trois ou quatre lignes maximum :

La mobilité des jeunes, pourtant facilitée par les dispositifs publics, ne profite pas assez aux jeunes pris dans des contraintes économiques, sociales et culturelles. Les membres de la future plate-forme régionale de la mobilité internationale des jeunes s'accordent pourtant sur le fait que l'expérience interculturelle et solidaire peut être une expérience significative et structurante dans un parcours de vie.

Est-ce un projet nouveau pour votre structure ? *Cochez la case correspondante.*

OUI

x

NON

Si non, le projet a été initié la première fois en quelle année ?

Pourquoi avoir choisi de développer ces axes particuliers dans le cadre d'un projet existant ?

ESSAIMAGE

En quoi le projet proposé répond-il à un objectif d'essaimage ? Quelle influence ont eu les enseignements des expérimentations précédentes du FEJ en matière de mobilité, sur la construction de votre projet ?

Le CRAJEP des Pays de la Loire c'est à la fois un collectif de membres, une variété de champs d'interventions, une variété d'actions et de projets à l'international, des réseaux multiples à l'échelle de la Région, nationale et internationale qui permet de travailler la question de la diffusion et de l'essaimage.

Le CRAJEP des Pays de la Loire (ou ses membres) c'est aussi une histoire régionale sur le champs de l'international (plate-forme interculturelle et le FEJ dans le cadre des expérimentation Hirsch - 2009 ; participation au comité PEJA pendant plusieurs années ; étude sur le volontariat coordonnée avec France Volontaires...)

A noter qu'une commission Europe et International existe au CRAJEP et se réunit régulièrement depuis 2009.

Un collectif de membres : 26 (voir la liste page 8)

A noter que le CRIJ adhère au CRAJEP et que des membres du CRAJEP (au nombre de 6) sont aussi administrateurs du CRIJ.

Des champs d'intervention variés :

Les membre du CRAJEP interviennent :

- avec l'éducation nationale (école, collège, lycées) dans le cadre des associations complémentaires de l'école. Ces actions sont multiples : actions citoyennes (formation délégués, éducation aux médias...), formation contre les discriminations, autour de la démocratie...
- dans le cadre du médico-social
- diagnostic- conseil
- dans le cadre de la vie étudiante
- sur le champ des vacances et des loisirs
- solidarités
- insertion
- internationale
- petite Enfance
- habitat
- informations Jeunesses

La diversité des champs d'interventions permet d'avoir des actions très variées :

- conduite d'un chantier d'insertion
- gestion d'un centre de vacances permanents
- gestion d'un service pour les enfants déscolarisés parce que malades
- gestion d'un garage associatif et solidaire
- gestion d'une Maison de Quartier

La diversité de ces actions permet au CRAJEP de pouvoir être légitime et d'avoir une connaissance des différents champs d'interventions concernant l'international : l'éducation formelle/éducation nationale, éducation non formelle, insertion, université.

Une diversité d'actions et de projets à l'international :

Nous repérons les actions suivantes conduites par les membres du CRAJEP :

- Échanges de jeunes
- Volontariat (avec réciprocité)
- Chantiers de jeunes
- Échanges de stagiaires en situation professionnelles (post- formation)
- Échanges de stagiaires professionnels (intra-formation)
- Accompagnement de projets scolaires
- Accompagnement ou création de volet jeunesse dans le cadre de coopérations décentralisées
- Éducation à l'international , à l'interculturel ici
- Animation et déblocage linguistique
- Insertion et mobilités internationales
- Informations

La variété de ces actions permet au CRAJEP de capitaliser en interne une variété de possibles qui met en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs régionaux ;

Du côté institutionnels :

- État (DRJSCS, DAREIC, DRAAF)
- Collectivités (CR, Conseil Départementaux 44- 49- 85 ; plusieurs municipalités)
- Universités

Du côté associatifs :

- Collectifs des Associations de Solidarité Internationale
- Maison de l'Europe
- France Volontaires
- Missions locales (URML)
- ...

Une diversité de champs d'interventions, d'actions et de projets à l'international qui s'inscrit de faites dans une diversité de réseaux (régionaux, nationaux et internationaux) :

Régional

- ALCID (Acteurs Ligériens de la Coopération Internationale et du Développement) initié au sein du Conseil Régional. Le CRAJEP et plusieurs de ses membres y participent : à travers le site, les formations en région et un événement annuel « Carrefour des Solidarités ».
- Les CASI (Collectif d'Associations de Solidarité Internationale): participation à des actions de solidarité, aux Semaines de Solidarité Internationale (Novembre) (CEMEA, Petits Débrouillards, FRMJC...)
- URML - Union Régionale des Missions Locales avec des partenariats sur l'international (Itinéraire International, Léo Lagrange)
- CRAJ - Conférence Régionale des Acteurs de la Jeunesse - à l'initiative du Conseil Régional Pays de la Loire, aujourd'hui porté conjointement par la Région et l'État, le CRAJEP y participe activement. La 4ème CRAJ (2014) aura un atelier international porté par le Conseil Régional Pays de la Loire et l'État et conduit par une introduction du CRAJEP.

National

- France Volontaires (CEMEA, Ligue de l'Enseignement, Francas, Léo Lagrange, Scout et Guides de France) en sont membres fondateurs et agissent sur le volontariat dans le monde.
- Solidarité Laïque (CEMEA, Ligue de l'Enseignement, Francas, Léo Lagrange) avec des actions de solidarités internationales pluri-acteurs en lien avec le MAE. En Pays de la Loire des actions sont menées en Tunisie, Mali et Guinée.
- CUF - Cités Unis France dans le cadre de la coopération internationale

International

Nombre de structures membres du CRAJEP ont leurs propres structures internationales. Mais on peut aussi identifier plusieurs coordinations européennes et internationales :

- EAICY
- Solidar
- Educasol

en lien avec plusieurs institutions : PNUD, Unesco...

Une diversité qui s'appuie sur des expériences régionales récentes : en terme d'enseignements, de diagnostic des besoins

Le COREMOB n'est pas encore créé et le projet se situe en Juin 2015. Néanmoins nous avons dans ce projet (mais aussi à travers le portage des constats) le soutien effectif :

- État (DRJSCS...)
- Le Conseil Régional
- Les Maisons de l'Europe
- Les CASI
- France Volontaires

Nous appuyons nos constats autour des études et des expériences suivantes :

- Plate-forme interculturelle (2009) créée à l'initiative de la DRJSCS et du Conseil Départemental 44 (avec l'intégration de membres du CRAJEP : CEMEA, FRANCAS et le CRIJ). En 2009 sera mené un FEJ dans le cadre des expérimentations Hirsch (autour des publics les plus éloignés de l'international, public en insertion professionnelle)
- Le Comité PEJA (membre pendant plusieurs années tant au niveau du CRAJEP que certains de ses membres : Francas, Familles Rurales, Itinéraire International, CRIJ, Cemea, léo Lagrange...)
- L'étude sur le volontariat (2014) coordonnée par France Volontaires et le CRAJEP

Ses expériences nous conduisent aux constats suivants :

- Il existe une difficulté d'informations : l'importance du flux informatif ne rend pas lisible et accessible l'information.
- Il existe des publics et des territoires encore plus éloignés de cette information
- Les acteurs de l'international se connaissent pas assez et ne coordonnent pas assez leurs actions (information, mutualisation, cohérence de l'orientation des publics)
- Il existe trop peu de synergies entre acteurs et sur des différents champs (éducation formelle, non formelle et insertion)
- Il y a des manques autour de l'accompagnement, de la préparation au départ et au retour. Il existe de fortes inégalités sur le territoire régional.

Ces constats partagés (à travers ces expériences, au sein de la CRAJ) permettent de construire le projet de la plate-forme en restant cohérent au regard de la future création du COREMOB.



AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville



AFOCAL Pays de la Loire
AROEVEN - Association Régionale des Oeuvres de Vacances de l'Education Nationale



Association des Ludithèques de France

CEMEA - Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active



Concordia Normandie - Maine

Cotravail Pays de la Loire



CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse



Confédération Régionale des Foyers Ruraux



EEDF - Eclaireurs et Eclaireuses de France

Fédération Régionale des Familles Rurales des Pays de la Loire



FRMJC - Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture

IFAC Ouest



Itinéraire International

JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne



La Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire

Léo Lagrange Ouest



Les Petits Débrouillards



MRJC - Mouvement Régional des Jeunes Chrétiens

Scouts et Guides de France



Union Française des Centres de Vacances



Union Régionale des Francas Pays de la Loire

Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels

Union Régionale de la Jeunesse au Plein Air



URHAJ - Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Publique



OBJECTIFS DU PROJET

Contexte, besoins identifiés et objectif général du projet :

Précisez les éléments de contexte et besoins identifiés conduisant à la mise en œuvre de votre projet. Les éléments de contexte liés aux spécificités du territoire seront également précisés s'il y a lieu (géographique, socioéconomique, démographique, partenariats existants sur le territoire, etc.).

S'il s'agit de la poursuite d'un projet, les éléments de bilan des années précédentes seront joints à ce dossier.

• **Contexte et besoins identifiés :**

La région Pays de la Loire bénéficie de nombreuses structures impliquées dans la mise en œuvre de projets et d'actions à destination des jeunes dans le but de favoriser, à un moment de leur parcours, une expérience de mobilité européenne ou internationale. Ainsi, chacun avec ses spécificités et ses champs d'actions (l'information des jeunes, l'information des professionnels et l'appui à la conduite de projet à dimension européenne et internationale, l'accompagnement des jeunes...), contribue à favoriser la mobilité européenne et internationale d'un large public.

Cependant, malgré les nombreux dispositifs de mobilité internationale et leur efficacité reconnue, les acteurs locaux soulignent le besoin d'une meilleure coordination à l'échelle régionale ainsi qu'une plus grande lisibilité et visibilité de l'information à destination des acteurs et des jeunes. Ils insistent également sur l'enjeu que constituent l'accompagnement et la valorisation de l'expérience de mobilité européenne et internationale.

Le CRAJEP, à travers cette proposition, souhaite formaliser l'idée d'une mise en réseau régionale d'acteurs et ceci en complément de l'implication dans la réalisation d'actions communes en faveur des jeunes ligériens.

Cette proposition s'inscrit donc dans cette dynamique de coordination régionale et s'appuie sur les initiatives déjà existantes qu'ils seraient favorables de renforcer ainsi que des propositions nouvelles venant répondre aux objectifs du FEJ dans le but de :

- Soutenir la coordination des acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes au niveau des territoires
- Accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne ou internationale et diversifier leur profil

• **Les objectifs du projet :**

L'objectif général de ce projet relève de la mise en cohérence de l'existant, de son amélioration et de son extension (développement des relations entre secteur de l'enseignement, de l'éducation populaire, de l'insertion professionnelle et du monde de l'entreprise).

Ce projet souhaite ainsi développer des actions innovantes et pérenniser le dynamisme régional. Pour ce faire, le projet permettra également de répondre aux objectifs transversaux suivants :

- Établir un diagnostic partagé sur la mobilité internationale en Pays de la Loire
- Permettre l'articulation politiques publique / acteurs de terrain/ institutions
- Capitaliser, mutualiser et valoriser des pratiques autour d'enjeux partagés
- Expérimenter à partir d'actions déjà programmées et/ou innovantes

Ces enjeux sont définis avec les enseignements déjà issus du territoire et ils seront également partagé et (re)définis avec le COREMOB qui va se mettre en place.

La plate-forme régionale abordera les 3 axes thématiques prédéfinis dans le cadre du FEJ:
axe 1 : Informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables ou Élus
axe 2 : Former les encadrants de jeunesse
axe 3 : Accompagner les jeunes

Pour se faire, le projet s'appuie sur les objectifs opérationnels suivants :

- 1. Structurer la plateforme et renforcer la synergie des acteurs/des réseaux**
- 2. Améliorer l'information et favoriser une communication régionale cohérente**
- 3. Accompagner les acteurs locaux et favoriser la synergie des projets et/ou des initiatives collectives sur les territoires**
- 4. Favoriser l'accompagnement des jeunes ligériens et des jeunes éloignés des expériences de mobilité européenne et internationale.**

- **Objectif opérationnel n°1 : Structurer la plateforme et renforcer la synergie des acteurs/des réseaux**

La structuration des acteurs à l'échelle régionale constitue un enjeu essentiel. Elle doit permettre d'impulser une meilleure coordination et animation du réseau d'acteurs régionaux œuvrant à la mobilité internationale. Elle s'organisera en s'appuyant sur les éléments suivants :

- Tenir compte des dynamiques de structuration existantes qu'elles soient thématiques ou géographiques
- Mieux se connaître et s'identifier entre acteurs de mobilité internationale
- Affirmer la complémentarité éducation formelle et non formelle
- Respecter le principe d'une gouvernance fondée sur la diversité
- Favoriser les rencontres pour mieux identifier les complémentarités
- Permettre l'identification des structures ressources par l'ensemble des acteurs qui travaille sur la mobilité internationale
- Respecter les principes de complémentarité, de soutien et de subsidiarité
- S'appuyer sur les dynamiques anciennes et présentes, sur les études, préconisations déjà établies (comité PEJA ; Plate-forme Interculturelle; L'étude sur le volontariat en Pays de la Loire...)-*cf partie précédente*
- Favoriser les dynamiques de recherche/action

- **Objectif opérationnel n°2 : Améliorer l'information et favoriser une communication régionale cohérente**

Améliorer la diffusion de l'information et favoriser une communication régionale cohérente en rendant plus lisible l'offre de mobilité internationale à destination des jeunes.

1- Construire une information de proximité :

- Centraliser l'information et la rediffuser le plus largement possible auprès du public et des professionnels
- Organiser des temps fort communs et annuels sur la mobilité européenne et internationale dans chaque département en s'appuyant sur les initiatives existantes
- Renforcer l'information à destination des réseaux de l'information et de

l'accompagnement des jeunes

2- Renforcer les mécanismes d'information existants :

- Considérer les besoins et les attentes des usagers.
- Permettre une rencontre entre les professionnels de l'information/orientation afin d'identifier les pratiques et de compléter les manques éventuels. L'enjeu réside d'abord dans l'homogénéisation et la mise en cohérence de l'information.
- Un ou des supports numériques/web centralisant l'information à destination des publics et des professionnels sont considérés nécessaires. Il peut s'agir de créer un portail spécifique sur les questions de mobilités et d'engagement à l'international ou de s'appuyer sur les sites (CRIJ, ALCID, SUIO par exemple)
- S'appuyer sur les pratiques communautaires (Facebook, youtube, et autres réseaux sociaux) dans la communication auprès des jeunes

- **Objectif opérationnel n°3 : Accompagner les acteurs locaux et favoriser la synergie des projets et/ou des initiatives collectives sur les territoires**

1- Créer un « Espace Collaboratif »

La création d'un espace collaboratif dédié aux questions d'information et d'accompagnement des publics est importante. Il permettra également de mieux accompagner la diversité des acteurs du territoire. Ses missions pourraient être :

- Établir des critères et capitaliser les référentiels
 - Être un espace de partage professionnel (bibliothèque en ligne)
 - Informer et valoriser les différentes formes d'engagements, les différentes formes et dispositifs de mobilités européenne et internationale (aides nationale, régionale, départementale, locale...)
 - Créer des espaces d'échange et de pratique pour les encadrants jeunesse et démultiplier les espaces de formations existants.
- ### 2- Favoriser la synergie entre les différents acteurs et/ou la construction d'initiatives collectives
- Permettre la synergie de projet partagé comme par exemple sur la coopération décentralisée et les villes jumelles (ex : sur un territoire un collège - un lycée - une municipalité - une association partent sur un même projet et/ou un même lieu).
 - Favoriser l'inclusion et l'accessibilité (sensibilisation /recherche/...) des acteurs
 - Valoriser les bonnes pratiques et permettre leur connaissance sur l'ensemble du territoire régional pour favoriser la synergie et la démultiplication.
 - Conseiller et former les organisations (intervention conjointe) en privilégiant les synergies avec les organismes de formation relevant de la jeunesse et de

l'éducation populaire

- Sensibiliser les acteurs publics (municipalité...) sur leur mise en œuvre de dispositifs - bourses : accompagnement/conditions nécessaires/freins à l'accès...
- **Objectif opérationnel n°4 : Favoriser l'accompagnement des jeunes Ligériens et des jeunes éloignés des expériences de mobilité européenne et internationale**

L'ensemble de la démarche contribue à mieux accompagner les jeunes sur l'ensemble du territoire grâce à une meilleure structuration des acteurs, de l'information et de l'accompagnement. L'accompagnement des jeunes sera ainsi développé grâce à la mise en œuvre des actions des autres objectifs opérationnels. Cet axe est donc développé indirectement mais sera également développé directement à travers des expérimentations déjà envisagées sur les territoires.

- 1- Sensibiliser et accompagner les acteurs sur la création d'espaces identifiés comme « espace ressource » et/ou « Maisons de la Mobilité Internationale »
 - Mutualiser les informations, les initiatives et les actions
 - Favoriser, promouvoir et mutualiser la valorisation au retour des expériences de mobilité internationale
 - Promouvoir, valoriser et mutualiser les engagements volontaires dans les événements à destination des jeunes
- 2- Accroître la mobilité européenne et internationale auprès de publics ou de territoires éloignés de l'expérience de mobilité européenne et internationale.
 - Promouvoir, valoriser et mutualiser les actions qui interviennent auprès des jeunes éloignés (JAMO - NEETS)
 - Promouvoir, valoriser et mutualiser les actions qui interviennent auprès des territoires éloignés (quartier prioritaire, zone rurale)

Objectifs principaux du projet (en lien avec les axes choisis) :

Précisez les principaux objectifs opérationnels du projet.

Objectif 1 :	Structurer la plate-forme et renforcer la synergie des acteurs/des réseaux
Objectif 2 :	Améliorer l'information et favoriser une communication régionale cohérente
Objectif 3 :	Accompagner les acteurs locaux et favoriser la synergie des projets et/ou des initiatives collectives sur les territoires
Objectif 4 :	Favoriser l'accompagnement des jeunes Ligériens et des jeunes éloignés des expériences de mobilité européenne et internationale

Description détaillée des actions mises en œuvre pour la réalisation des objectifs :

(Une même action peut correspondre à plusieurs objectifs différents)

<p>Action 1 <i>AXE 1</i> <i>OBJECTIFS 1 - 2 - 3</i></p>	<p>Développer un « visuel commun partagé »</p> <p>Le but : Créer et diffuser un visuel commun régional autour de tous les possibles en terme de mobilités internationales. Favoriser une communication régionale et cohérente.</p> <p>Les critères de réussite : 1 support visuel</p>
<p>Action 2 <i>AXE 1</i> <i>OBJECTIFS 1- 2 - 3</i></p>	<p>Créer des événements départementaux d'informations</p> <p>Le but : Mutualiser les richesses du territoire régional et permettre à chaque acteur de se retrouver sur un objet commun. Mutualiser les actions d'informations en direction des publics. Permettre aux jeunes d'avoir une visibilité régionale des possibles en terme de mobilités internationales.</p> <p>Les critères de réussite : 5 temps départementaux (1 dans chaque département)</p>
<p>Action 3 <i>AXE 1</i> <i>OBJECTIFS 2 - 3 - 4</i></p>	<p>Créer un « label » pour les actions locales (permettant d'utiliser les supports de communications régionaux et permettant de donner une meilleure lisibilité)</p> <p>Le but : Développer une visibilité locale et régionale. Développer une culture commune de l'engagement à l'international</p> <p>Les critères de réussite : 10 actions locales utilisant le « label »</p>
<p>Action 4 : <i>AXE 1 - 2</i> <i>OBJECTIFS 1-2 - 3 - 4</i></p>	<p>Création d'un espace collaboratif pour l'ensemble des acteurs</p> <p>Le but : Créer un espace collaboratif qui s'appuie sur les outils de communication mais aussi sur l'ensemble des outils pédagogiques de l'ensemble des acteurs. Favoriser l'accompagnement des acteurs de la jeunesse et la mise en réseau de ceux-ci.</p> <p>Les critères de réussite : Atteindre les 4000 visites mensuelles</p>

<p>Action 5</p> <p>AXE 1 - 2 OBJECTIFS 1-2 - 3 - 4</p>	<p>Échanger, valoriser et capitaliser sur des expériences</p> <p>Le but :</p> <p>Favoriser le lien entre jumelage/coopérations décentralisées et les secteurs de la mobilité internationale de la jeunesse (éducation formelle et non formelle).</p> <p>Permettre de capitaliser sur « les bonnes pratiques » autour de deux expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autour de publics et territoires les plus éloignés de la mobilité • autour d'actions en lien avec des jumelage/coopération décentralisée avec un volet mobilité jeunesse <p>Les critères de réussite :</p> <p>1 journée d'étude autour de cette action avec l'édition de 2 productions (une par expérience)</p>
<p>Action 6</p> <p>AXE 1 - 2 OBJECTIFS 1-2 - 3 - 4</p>	<p>Produire une analyse régionale et des analyses locales sur les dispositifs d'aide à la mobilité (accessibilité, les usages)</p> <p>Le but :</p> <p>Recenser et analyser les dispositifs des différentes collectivités afin de créer du lien, des complémentarités et lever certains freins pour les jeunes.</p> <p>Favoriser le lien entre jumelage/coopérations décentralisées et les secteurs de la mobilité internationale de la jeunesse (éducation formelle et non formelle).</p> <p>Les critères de réussite :</p> <p>Production et diffusion d'un document dans la perspective d'essaiimage (500 professionnels et élus)</p>
<p>Action 7</p> <p>AXE 1 - 2 - 3 OBJECTIFS 1-2 - 3 - 4</p>	<p>Supporter et valoriser la création de « Maison de l'international » qui soit des lieux pluri-acteurs d'information et d'accompagnement à l'international.</p> <p>Le but :</p> <p>Expérimenter la mise en place d'un lieu d'information, de diffusion et d'accompagnement autour des mobilités à l'international en direction des professionnels et des jeunes.</p> <p>Les critères de réussite :</p> <p>2 « Maisons » nouvelles sur la Région avec production d'un document qui explicite et valorise la démarche (dans la perspective d'essaiimage)</p>

<p>Action 8 :</p> <p>AXE 1 - 2 - 3</p> <p>OBJECTIFS 1- 2 - 3 - 4</p>	<p>Amplifier les actions en direction des jeunes ligériens éloignés des dispositifs de mobilités internationales en s'appuyant sur l'action 5</p> <p>Le but :</p> <p>Permettre une dynamique de mobilité internationale pour des territoires et jeunes éloignés de la mobilité.</p> <p>Les critères de réussite :</p> <p>10 nouveaux projets identifiés auprès des publics ou territoires éloignés de la mobilité.</p>
<p>En quoi le projet proposé présente-t-il une <i>valeur ajoutée</i> par rapport aux politiques publiques à destination des jeunes relatives à la mobilité européenne et internationale, mise en œuvre sur votre territoire et/ou plus largement ?</p>	
<p>La mise en œuvre de ce projet permettra de développer un observatoire partagé, la création de synergies entre acteurs de la mobilité, le développement et la lisibilité des actions de mobilité sur le territoire régional.</p> <p>L'observatoire pourrait permettre de mieux traiter la demande de mobilité des jeunes en développant les offres.</p> <p>Cela permettra également de mieux cerner les freins et donc leviers à activer pour faciliter la mobilité des jeunes à l'international.</p>	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Description du (ou des) public(s) cible(s) :

Caractéristiques du (ou des) public(s) cible(s) et modalités de sélection	Le public cible sont les acteurs directs de la mobilité (éducation formelle et non formelle) Les acteurs retenus à travers les actions seront sélectionnés au regard de deux critères : - pertinence au regard des enjeux identifiés - régularité dans la présence et dans l'investissement Les publics cibles indirects seront définis collectivement mais devront touchés les personnes les plus éloignés des mobilités (sociologiques, culturelles, territoriales...)
Estimation du nombre de bénéficiaires potentiels	100 000 jeunes

Territoire(s) d'expérimentation :

Précisez la région et le périmètre concernés ainsi que les spécificités du territoire (géographique, socioéconomique, démographique, partenariats mobilisés, etc.).

Le territoire est régional avec une vigilance pour qu'il puisse y avoir des actions et du lien sur l'ensemble des départements de la Région.

Durée du projet (en mois) :

24 mois : Du 01/07/2015 au 30/06/2017

Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP et domaine de compétences des personnes mobilisées)

Pilotage et coordination du projet :

Membres du comité de pilotage (ou de suivi de l'expérimentation) :	DRJSCS CR Rectorat (DAREIC) DRAFF CRAJEP Maisons de l'Europe Inter CASI Régional (collectif des associations de solidarité internationale) France Volontaires
Modalités d'organisation dont, fréquence prévisionnelle des réunions :	COREMOB : 2 rencontres / an Instance politique régionale avec un pilotage Etat et Région auquel sera associé le CRAJEP PLATE-FORME : 1 rencontre / trimestre Instance de mise en œuvre, elle est dans l'opérationnel. La Plate-forme organise et fait le suivi des actions. GROUPE DE TRAVAIL : 1 rencontre / mois Des groupes de travail seront organisés au regard des actions développées. Ils seront autonomes dans leur gestion mais auront l'obligation de rendre compte des avancées à l'ensemble des membres de la plate-forme à minima 1 fois par trimestre.

PARTIES PRENANTES DU PROJET

Partenaires principaux

Partenaire 1	
Nom / type de structure	DRJSCS
Situation géographique, implantation et rayonnement	Régional
Partenariat habituel et/ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel
Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	Mobilisateur sur la première réunion de présentation Relais auprès des services État du portage du dossier par le CRAJEP
Nature et rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Co Pilotage COREMOB
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités (<i>financier ou en nature</i>) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	
Partenaire 2 (le cas échéant)	
Nom / type de structure	Conseil Régional des Pays de la Loire
Situation géographique, implantation et rayonnement	Régional
Partenariat habituel et/ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel
Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	Concertation
Nature et rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Co Pilotage COREMOB
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités (<i>financier ou en nature</i>) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	

Partenaire 3 (le cas échéant)	
Nom / type de structure	RECTORAT / DAREIC
Situation géographique, implantation et rayonnement	Académie de Nantes
Partenariat habituel et /ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel
Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	
Rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Mobilisation des acteurs de l'enseignement
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités (<i>financier ou en nature</i>) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	
Partenaire 4 (le cas échéant)	
Nom / type de structure	DRAAF
Situation géographique, implantation et rayonnement	Régional
Partenariat habituel et/ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel - participation commune notamment autour du carrefour des solidarités et du comité ALSID (Acteurs Ligérien de la Coopération internationale et du Développement)
Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	
Nature et rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Mobilisation des acteurs de l'enseignement agricole
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités (<i>financier ou en nature</i>) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	
Partenaire 5 (le cas échéant)	
Nom / type de structure	Les Maisons de l'Europe
Situation géographique, implantation et rayonnement	5 Maisons de l'Europe, une par département
Partenariat habituel et/ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel notamment dans le cadre du comité de sélection de l'Office International de la Jeunesse (dispositif d'accompagnement de projet de jeunes à international piloté par la Région) et avec de nombreux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans le cadre de projets internationaux

Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	Concertation, participation à la rédaction
Nature et rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Concertation, consultation, participation, implication des publics
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités (<i>financier ou en nature</i>) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	
Partenaire 6 (le cas échéant)	
Nom / type de structure	L'inter CASI (collectif des associations de solidarité internationale)
Situation géographique, implantation et rayonnement	
Partenariat habituel et/ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel notamment dans le cadre du comité de sélection de l'Office International des la Jeunesse (dispositif d'accompagnement de projet de jeunes à international piloté par la Région) et avec de nombreux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans le cadre de projets internationaux.
Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	Concertation, participation à la rédaction
Nature et rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Concertation, consultation, participation, implication des publics
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités (<i>financier ou en nature</i>) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	
Partenaire 7 (le cas échéant)	
Nom / type de structure	France Volontaires
Situation géographique, implantation et rayonnement	Grand Ouest - Bureau à Nantes au siège des CEMEA et bureau administratif du CRAJEP
Partenariat habituel et/ou nouvellement établi pour ce projet	Habituel
Modalités d'élaboration du projet (<i>par exemple : mode de concertation, participation, consultation, implication des publics</i>)	Concertation, participation à la rédaction
Nature et rôle du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Concertation, consultation, participation, implication des publics
Le cas échéant, cofinancements accordés ou sollicités	

(financier ou en nature) <i>précisez les cofinancements obtenus pour le projet</i>	
Autres partenaires envisagés (le cas échéant)	
Partenaire 1	
Nom / type de structure	Mission Locale
Type de partenariat : <i>institutionnel opérationnel financier</i>	Opérationnel
Partenaire 2	
Nom / type de structure	Universités
Type de partenariat : <i>institutionnel opérationnel financier</i>	Opérationnel
Partenaire 3 ...	

3. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DÉROULEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION

2015	Date de démarrage : 01/07/2015 Planning des actions programmées : Toutes les actions débuteront sur les 6 derniers mois de l'année 2015. Le premier COREMOB suite à son installation en juin 2015 permettra d'établir ce calendrier précisément.
2016	Planning des actions programmées :
2017	Planning des actions programmées :

4. DESCRIPTION DU PUBLIC BÉNÉFICIAIRE PRÉVISIONNEL

Remplissez le fichier « Annexe 1 - Public Prévision.xls », à joindre au dossier de candidature **au format Excel.**

Une aide au remplissage est présentée sur le deuxième onglet de ce fichier Excel.

5. BUDGET PREVISIONNEL LIE A L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERIMENTATION

Remplissez le fichier « Annexe 2 - Budget Previsionnel.xls », à joindre au dossier de candidature **au format Excel.**

Le FEJ ne peut prendre en charge qu'une partie des coûts de fonctionnement du projet, ce qui suppose une prise en charge du budget sur les fonds propres de l'organisme ou le recours à un cofinancement extérieur.

Les financements alloués par le FEJ dans le cadre de cet appel à projets pourront couvrir un maximum de 60% du budget prévisionnel de l'expérimentation.

Il vous est demandé d'indiquer l'ensemble des sources de financement sollicitées pour l'expérimentation projetée.

Le budget de l'expérimentation en annexe 2 doit être détaillé par année pour la période 2015-2016-2017.

NB : il vous est possible de modifier les intitulés de lignes de charges qui ne sont proposées qu'à titre indicatif.

➤ **Renseigner les dépenses :**

Achats :

Il est rappelé qu'aucune dépense d'investissement ne sera prise en charge par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse.

Charges de personnel :

Les charges de personnels concernant des personnels titulaires de la fonction publique ne seront pas prises en charge.

Merci de préciser:

- le nombre d'ETP consacrés au projet ;
- la répartition par fonctions/missions dédiées

➤ **Renseigner les recettes :**

Subventions d'exploitation :

Votre attention est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur.

Il vous est demandé de joindre à votre envoi une attestation de contribution, ou à défaut les déclarations d'intention de contribution des co-financeurs.

Veillez noter qu'en cas de désistement d'un contributeur financier, la part du budget manquante ne sera pas prise en charge par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnels ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si vous disposez d'une information quantitative ou valorisable sur ces contributions ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

➤ **Explications sur les budgets prévisionnels :**

Vous devrez renseigner la rubrique de manière à faciliter la lecture des montants figurant dans les tableaux budgétaires.

Il s'agira d'explicitier chaque poste comptable :

- en dépenses : en précisant le type d'achats, de prestations, le nombre de personnels recrutés (ETP), le type de recrutement, les fonctions exercées...
- en recettes : en précisant si les subventions sollicitées auprès d'autres administrations ou organismes, ou les contributions de partenaires ont un caractère ferme ou s'il s'agit simplement de manifestations d'intention.

FICHE RESUME DE L'EXPERIMENTATION

DOSSIER : (numéro attribué par nos services) APPFRMI_17_EXP

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : CRAJEP des Pays de la Loire

Responsable : Monsieur BALRY Régis, Président

Tél professionnel. : Laurent Touron Coordinateur 02 51 86 02 63 / 06 74 48 29 16

Courriel professionnel: coordination@crajep-pdl.org

LE PROJET D'EXPERIMENTATION

Titre : L'expérience interculturelle et solidaire comme tremplin vers l'autonomie et la citoyenneté

Objectifs :

- Structurer la plate-forme et renforcer la synergie des acteurs/des réseaux
- Améliorer l'information et favoriser une communication régionale cohérente
- Accompagner les acteurs locaux et favoriser la synergie des projets et/ou des initiatives collectives sur les territoires
- Favoriser l'accompagnement des jeunes ligériens et des jeunes éloignés des expériences de mobilité européenne et internationale.

Territoire(s) d'expérimentation :

Région des Pays de la Loire

Public(s) cible(s) :

Total jeunes bénéficiaires :

100 000

Principales actions :

- Développer un « visuel commun partagé »
- Créer des événements départementaux d'informations
- Créer un « label » pour les actions locales (permettant d'utiliser les supports de communications régionaux et permettant de donner une meilleure lisibilité)
- Création d'un espace collaboratif pour l'ensemble des acteurs
- Échanger, valoriser et capitaliser sur des expériences
- Produire une analyse régionale et des analyses locales sur les dispositifs d'aide à la mobilité (accessibilité, les usages)
- Supporter et valoriser la création de « Maison de l'international » qui soit des lieux pluri-acteurs d'information et d'accompagnement à l'international
- Amplifier les actions en direction des jeunes ligériens éloignés des dispositifs de mobilités internationales

Parties prenantes :

CRAJEP

L'inter CASI (Collectif des Associations de Solidarité Internationales)

Maisons de l'Europe des 5 départements

Conseil Régionale des Pays de la Loire

DRJSCS

Rectorat / DAREIC

DRAAF

France Volontaires

LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

	Montant	%
Subvention demandée au titre de l'expérimentation	90 000 €	60 %
Budget total propre à l'expérimentation	150 000 €	100 %

Engagement du porteur de projet

Le porteur de projet

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Régis BALRY

représentant(e) légal(e) de CRAJEP des Pays de la Loire (nom de la structure),
- certifie que la structure porteuse du projet est régulièrement déclarée

- certifie qu'elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires

demande une subvention de : 151 290 € au total pour mener le projet décrit dans le dossier de candidature déposé en réponse à l'appel à projet pour des expérimentations pour la jeunesse porté par le Ministère de la ville , de la jeunesse, et des sports.

Fait à : Nantes

Le : 13 juillet 2015

POUR LE PORTEUR DE PROJET

M. BALRY Régis

Président du CRAJEP des Pays de la Loire



Attention

**Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.**